

COVÉA RENDEMENT RÉEL

FCP de droit français

SOMMAIRE

p. 3 **Caractéristiques de l'OPC**

Présentation de l'OPC
Changements intervenus et à venir

p. 9 **Rapport de gestion**

Environnement économique
Marchés financiers
Politique de gestion et perspectives
Performances et informations sur l'OPC
Informations réglementaires
Frais et fiscalité

p. 21 **Rapport du Commissaire aux Comptes**

p. 26 **Comptes de l'exercice**

Bilan Actif
Bilan Passif
Comptes de résultat

P. 30 **Annexe aux comptes annuels**

Règles et méthodes comptables
Évolution de l'actif
Compléments d'information
Inventaire

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE L'OPC

Société de gestion	COVÉA FINANCE SASU 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97 007
Dépositaire	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Conservateur	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Etablissements en charge de la centralisation des ordres de souscription / rachat, par délégation de la société de gestion :	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Etablissement en charge de la tenue des registres des parts ou actions (passif de l'OPC)	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Commissaires aux comptes	PRICEWATERHOUSE COOPERS AUDIT 63 rue de Villiers - 92200 Neuilly-sur-Seine
Commercialisateurs	COVÉA FINANCE SASU (Entité du groupe COVÉA) 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris
Délégation de la gestion administrative et comptable	CACEIS FUND ADMINISTRATION 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Conseillers	Néant

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur le site web de la société : www.covea-finance.fr

- La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Elle est publiée dans la presse financière.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA RENDEMENT RÉEL

Code ISIN Part I(D) : FR0013333283
 FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion
 du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM a pour objectif de réaliser une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de l'indice ICE BofAML Euro Inflation-Linked Government (couvert du risque de change, calculé en euro, coupons nets réinvestis) en investissant principalement dans des obligations indexées sur l'inflation, libellées en euro, sur un horizon de quatre ans et de façon accessoire dans des obligations indexées sur l'inflation libellées dans d'autres devises que l'euro.

La gestion de l'OPCVM est active et discrétionnaire. Elle consiste à tirer parti de l'évolution de l'inflation au niveau de la zone euro en sélectionnant les titres indexés sur l'inflation offrant le meilleur potentiel de performance en termes de taux réel et d'inflation selon notre propre analyse. L'équipe de gestion effectuera sa sélection parmi des obligations souveraines et des dettes privées indexées sur l'inflation.

La stratégie d'investissement se fonde :

- dans un premier temps sur l'analyse des scénarios macroéconomiques, les anticipations d'inflation et l'allocation géographique effectuées via les Perspectives Economiques et Financières ("PEF");
- dans un second temps sur le positionnement sur la courbe de rendement indexée sur l'inflation, la gestion du risque de crédit, la sensibilité et la durée via les comités d'investissement.

L'exposition du fonds au risque de taux peut varier de 80% à 200% maximum de l'actif net. L'exposition de l'OPCVM au risque de change est limitée à 10% de l'actif net. L'exposition du fonds au risque actions n'excédera pas 10% de l'actif net.

L'OPCVM est investi de 80% minimum à 110% maximum de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, dont 5% maximum de l'actif net dans des obligations convertibles, émis ou garantis par des Etats, des quasi-Etats, des émetteurs supranationaux et/ou assimilés, ou par des émetteurs privés, de toute zone géographique, sur tout type de devises et de maturité. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à +15.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne. Les titres dans lesquels le fonds investit pourront ne pas être notés. Les titres non notés ou de notation inférieure à BBB- (agences Standard&Poor's, Fitch ou notation équivalente chez Moodys ou toute notation jugée équivalente par la société de gestion), dits titres spéculatifs, seront limités à 10% de l'actif net de l'OPCVM.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures sur actions, indices liés aux marchés actions, taux d'intérêts, sur devises, sur indices de contrats sur matières premières, options sur actions, indices liés aux marchés actions, taux d'intérêts, sur change, swaps de taux, de change et/ou d'inflation, change à terme) négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, français et/ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur dans la limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage aux risques actions, de taux, de change, de crédit et/ou matières premières.

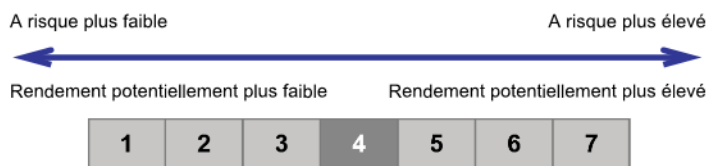
L'OPCVM pourra être investi dans des titres intégrant des dérivés dans la limite de 100% de l'actif net dans le but de couvrir le portefeuille ou d'augmenter son exposition aux risques de taux, crédit, change, matières premières, actions dont 5% maximum de l'actif net dans des obligations convertibles.

Le résultat net de la Part « I(D) » sera systématiquement distribué. Les plus-values réalisées nettes seront systématiquement réinvesties.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés des obligations publiques et/ou privées sur lesquels il est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA RENDEMENT RÉEL

Code ISIN Part I(C) : FR0013333291
 FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion
 du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM a pour objectif de réaliser une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de l'indice ICE BofAML Euro Inflation-Linked Government (couvert du risque de change, calculé en euro, coupons nets réinvestis) en investissant principalement dans des obligations indexées sur l'inflation, libellées en euro, sur un horizon de quatre ans et de façon accessoire dans des obligations indexées sur l'inflation libellées dans d'autres devises que l'euro.

La gestion de l'OPCVM est active et discrétionnaire. Elle consiste à tirer parti de l'évolution de l'inflation au niveau de la zone euro en sélectionnant les titres indexés sur l'inflation offrant le meilleur potentiel de performance en termes de taux réel et d'inflation selon notre propre analyse. L'équipe de gestion effectuera sa sélection parmi des obligations souveraines et des dettes privées indexées sur l'inflation.

La stratégie d'investissement se fonde :

- dans un premier temps sur l'analyse des scénarios macroéconomiques, les anticipations d'inflation et l'allocation géographique effectuées via les Perspectives Economiques et Financières ("PEF");
- dans un second temps sur le positionnement sur la courbe de rendement indexée sur l'inflation, la gestion du risque de crédit, la sensibilité et la durée via les comités d'investissement.

L'exposition du fonds au risque de taux peut varier de 80% à 200% maximum de l'actif net. L'exposition de l'OPCVM au risque de change est limitée à 10% de l'actif net. L'exposition du fonds au risque actions n'excédera pas 10% de l'actif net.

L'OPCVM est investi de 80% minimum à 110% maximum de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, dont 5% maximum de l'actif net dans des obligations convertibles, émis ou garantis par des Etats, des quasi-Etats, des émetteurs supranationaux et/ou assimilés, ou par des émetteurs privés, de toute zone géographique, sur tout type de devises et de maturité. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à +15.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne. Les titres dans lesquels le fonds investit pourront ne pas être notés. Les titres non notés ou de notation inférieure à BBB- (agences Standard&Poor's, Fitch ou notation équivalente chez Moodys ou toute notation jugée équivalente par la société de gestion), dits titres spéculatifs, seront limités à 10% de l'actif net de l'OPCVM.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures sur actions, indices liés aux marchés actions, taux d'intérêts, sur devises, sur indices de contrats sur matières premières, options sur actions, indices liés aux marchés actions, taux d'intérêts, sur change, swaps de taux, de change et/ou d'inflation, change à terme) négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, français et/ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur dans la limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage aux risques actions, de taux, de change, de crédit et/ou matières premières.

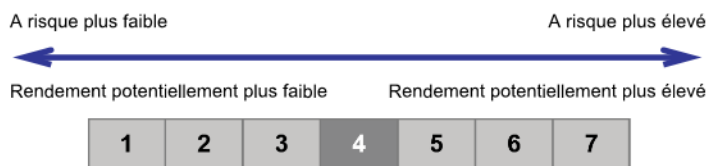
L'OPCVM pourra être investi dans des titres intégrant des dérivés dans la limite de 100% de l'actif net dans le but de couvrir le portefeuille ou d'augmenter son exposition aux risques de taux, crédit, change, matières premières, actions dont 5% maximum de l'actif net dans des obligations convertibles.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour la part « I(C) ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés des obligations publiques et/ou privées sur lesquels il est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA RENDEMENT RÉEL

Code ISIN Part A(C) : FR0013333317
 FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion
 du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM a pour objectif de réaliser une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de l'indice ICE BofAML Euro Inflation-Linked Government (couvert du risque de change, calculé en euro, coupons nets réinvestis) en investissant principalement dans des obligations indexées sur l'inflation, libellées en euro, sur un horizon de quatre ans et de façon accessoire dans des obligations indexées sur l'inflation libellées dans d'autres devises que l'euro.

La gestion de l'OPCVM est active et discrétionnaire. Elle consiste à tirer parti de l'évolution de l'inflation au niveau de la zone euro en sélectionnant les titres indexés sur l'inflation offrant le meilleur potentiel de performance en termes de taux réel et d'inflation selon notre propre analyse. L'équipe de gestion effectuera sa sélection parmi des obligations souveraines et des dettes privées indexées sur l'inflation.

La stratégie d'investissement se fonde :

- dans un premier temps sur l'analyse des scénarios macroéconomiques, les anticipations d'inflation et l'allocation géographique effectuées via les Perspectives Economiques et Financières ("PEF");
- dans un second temps sur le positionnement sur la courbe de rendement indexée sur l'inflation, la gestion du risque de crédit, la sensibilité et la durée via les comités d'investissement.

L'exposition du fonds au risque de taux peut varier de 80% à 200% maximum de l'actif net. L'exposition de l'OPCVM au risque de change est limitée à 10% de l'actif net. L'exposition du fonds au risque actions n'excédera pas 10% de l'actif net.

L'OPCVM est investi de 80% minimum à 110% maximum de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, dont 5% maximum de l'actif net dans des obligations convertibles, émis ou garantis par des Etats, des quasi-Etats, des émetteurs supranationaux et/ou assimilés, ou par des émetteurs privés, de toute zone géographique, sur tout type de devises et de maturité. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à +15.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne. Les titres dans lesquels le fonds investit pourront ne pas être notés. Les titres non notés ou de notation inférieure à BBB- (agences Standard&Poor's, Fitch ou notation équivalente chez Moodys ou toute notation jugée équivalente par la société de gestion), dits titres spéculatifs, seront limités à 10% de l'actif net de l'OPCVM.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures sur actions, indices liés aux marchés actions, taux d'intérêts, sur devises, sur indices de contrats sur matières premières, options sur actions, indices liés aux marchés actions, taux d'intérêts, sur change, swaps de taux, de change et/ou d'inflation, change à terme) négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, français et/ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur dans la limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage aux risques actions, de taux, de change, de crédit et/ou matières premières.

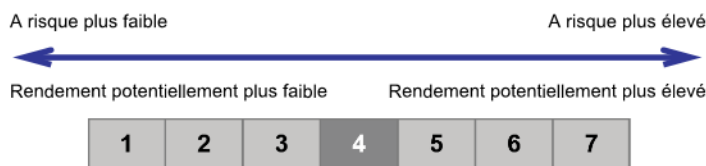
L'OPCVM pourra être investi dans des titres intégrant des dérivés dans la limite de 100% de l'actif net dans le but de couvrir le portefeuille ou d'augmenter son exposition aux risques de taux, crédit, change, matières premières, actions dont 5% maximum de l'actif net dans des obligations convertibles.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour la part « A(C) ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés des obligations publiques et/ou privées sur lesquels il est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

CHANGEMENTS INTERVENUS

- Mise à jour annuelle frais et performances ;
- Mise en conformité avec le Règlement Taxonomie ;
- Précisions des zones géographiques dans lesquels le fonds pourra investir jusqu'à plus de 35% de son actif net en titres émis et/ou garantis par les Etats, les collectivités publiques territoriales et les organismes internationaux à caractère public, dans le cadre de l'utilisation du ratio dérogatoire de 5-10-40 ;
- Reformulation de la stratégie d'utilisation des swaps de change.

CHANGEMENTS À INTERVENIR

- Publication du DIC PRIIPS remplaçant le DICI ;
- Publication de l'annexe SFDR ;
- Passage en catégorie art. 8 SFDR.

RAPPORT DE GESTION

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

En 2022, la dissipation progressive du risque sanitaire dans la plupart des économies (à l'exception notable de la Chine) a laissé place à d'autres périls. L'escalade des tensions géopolitiques s'est matérialisée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Un événement qui a mis en lumière la polarisation du monde, accentué les incertitudes géopolitiques et creusé les déséquilibres économiques causés par la crise sanitaire. La hausse des prix de l'énergie et des matières premières ainsi que les tensions sur les chaînes d'approvisionnement ont entraîné une très forte accélération des prix. Les pressions inflationnistes domestiques ont progressivement pris le relais des pressions extérieures, amenant à un large resserrement des politiques monétaires de la plupart des grandes banques centrales tout au long de l'année. Restriction monétaire et hausse des prix se sont toutefois répercutées sur la demande au deuxième semestre 2022. Le ralentissement économique, couplé à un moindre accès à la liquidité, fait peser un risque financier de plus en plus tangible sur les passifs accumulés avant et pendant la crise sanitaire par les acteurs publics et privés. Sur le marché des changes, l'euro s'est déprécié contre dollar de 5,8% et termine à 1,066 dollars pour un euro. Le prix du baril de pétrole Brent augmente de 10,45% et termine l'année à 85,91 dollars.

Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale (Fed) a entamé un nouveau cycle de resserrement monétaire face aux tensions inflationnistes. La hausse des prix s'est intensifiée sous l'effet de la persistance des déséquilibres entre offre et demande, et l'inflation a atteint un pic à 9,1% au mois de juin. La consommation s'est maintenue, en large partie du fait du surplus d'épargne après les soutiens budgétaires exceptionnels en 2020. Néanmoins, le nouveau contexte inflationniste pèse sur le pouvoir d'achat des ménages et érode ce surplus d'épargne. Du côté du marché du travail, la demande de main d'œuvre est restée forte tout au long de l'année, et a conduit à une croissance des salaires, qui ne montre pas de signes de ralentissement pour le moment. Dans ce contexte, la Fed a procédé à une hausse rapide de ses taux directeurs, avec 425 points de base de hausse sur l'année. Le mouvement de resserrement devrait se poursuivre. Les prévisions individuelles des membres du Comité de politique monétaire (FOMC) durant la réunion de décembre indiquent en effet que le taux directeur pourrait être porté à [5,00 ; 5,25%] d'ici la fin d'année 2023, soit une augmentation de 50 pb par rapport à la trajectoire présentée en septembre dans le précédent jeu de prévisions. Ce resserrement des conditions de financement a fortement pénalisé le secteur immobilier américain. Sur le plan budgétaire, les sénateurs ont adopté le plan de l'administration Biden intitulé « Inflation Reduction Act » qui vise à diminuer l'impact de la hausse des prix et permettre une réduction du déficit public d'environ 300 Mds\$ à horizon 10 ans. Enfin, les élections de mi-mandat au mois de novembre ont permis aux républicains de reprendre la majorité à la Chambre des Représentants alors que les démocrates ont conservé la majorité au Sénat. Cette nouvelle configuration laisse présager un statu quo législatif pour la fin du mandat du président Biden, chaque camp neutralisant les projets de l'autre.

Au Royaume-Uni, les perturbations politiques se sont ajoutées au ralentissement économique. Arrivée au pouvoir durant l'été 2022, à la suite de la démission de Boris Johnson, Liz Truss a connu le plus court mandat de l'histoire britannique au poste de Premier ministre. L'annonce de sa politique budgétaire a entraîné des tensions sur les taux souverains et sur la livre britannique. La Banque d'Angleterre est intervenue afin de mettre fin à ce début de panique financière en achetant, sur une très courte période, des titres souverains. Ces événements ont conduit à la démission de L. Truss, remplacée par Rishi Sunak. En parallèle, les difficultés économiques se sont accumulées, particulièrement pour les ménages qui ont vu leur pouvoir d'achat reculer fortement en raison de l'inflation. Dans ce contexte, la Banque d'Angleterre a procédé à plusieurs hausses de son taux directeur, et a souligné lors de sa dernière réunion que le marché du travail reste tendu et que les pressions inflationnistes sont de plus en plus alimentées par des facteurs domestiques, ce qui justifie la poursuite du durcissement de la politique monétaire.

RAPPORT DE GESTION

En Zone euro, le conflit en Ukraine a mis en lumière la dépendance énergétique des pays européens. Le contexte géopolitique ainsi que la volonté européenne de réduire les importations d'énergie russe ont conduit à une envolée des prix de l'énergie. Les tensions inflationnistes se sont peu à peu diffusées à l'ensemble de l'économie, et la Zone euro a connu une inflation record de 10,6% au mois d'octobre. Le choc énergétique, conjugué aux fortes incertitudes liées au conflit, ont conduit à une modération de l'activité économique et à une dégradation des indicateurs d'enquête, particulièrement marquée en Allemagne. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne a emboîté le pas à ses homologues et a procédé à plusieurs hausses de ses taux directeurs à partir de l'été 2022. Le cycle de resserrement devrait se poursuivre au moins au premier semestre 2023. Du côté budgétaire, de nombreux gouvernements ont annoncé des mesures de soutien aux ménages et aux entreprises face à la hausse des prix de l'énergie. Par ailleurs, les pays membres de l'Union européenne se sont accordés sur un certain nombre de mesures pour réduire leur dépendance à l'énergie russe et limiter la hausse des coûts énergétiques, notamment des achats groupés de gaz et l'instauration d'un prix plafond sur le gaz à 180€/MWh. Du côté politique, l'année a été marquée par l'arrivée au pouvoir en Italie du parti eurosceptique « Frère d'Italie », mené par Georgia Meloni.

En Chine, l'activité économique a souffert de la politique sanitaire « zéro-covid » du gouvernement. Les restrictions liées aux différentes vagues épidémiques en 2022 ont entravé à la fois la demande interne mais également la capacité à produire. Les autorités ont toutefois décidé d'abandonner cette politique sanitaire en fin d'année, mais la forte montée des contaminations qui en résulte ne devrait pas permettre la normalisation de l'activité à court terme. En parallèle, le secteur immobilier chinois a poursuivi sa dégradation, malgré les soutiens gouvernementaux.

Au Japon, la politique monétaire est restée à contre-courant des autres grandes économies développées. Ce différentiel de politique monétaire s'est traduit par une forte dépréciation du yen qui a amené les autorités à intervenir sur le marché des changes. Néanmoins, la Banque du Japon a surpris durant sa dernière réunion de l'année, en annonçant un assouplissement de sa politique de contrôle de la courbe des taux, en faisant passer la fourchette de fluctuation des taux sur les obligations souveraines à 10 ans de $\pm 0,25$ pt autour de 0% à $\pm 0,5$ pt autour de 0%. Du côté de l'activité, l'économie peine à retrouver son niveau d'avant crise mais a montré des signes de redressement sur les derniers mois de l'année.

Sources des données: Refinitiv, Bloomberg, US Bureau of Labor Statistics, US Bureau of Economic Analysis, Eurostat, BCE, S&P Global, Statistics Bureau of Japan, Japan Cabinet Office, National Bureau of Statistics of China.

RAPPORT DE GESTION

MARCHÉS FINANCIERS

L'année 2022 a été marquée par une violente hausse des taux souverains liée à la flambée de l'inflation.

Initié en 2021 sur fond de tensions sur les chaînes d'approvisionnement post-Covid et de politiques budgétaire et monétaires favorables, le mouvement s'est amplifié avec le choc géopolitique et énergétique consécutif à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. En Zone euro, l'inflation, initialement perçue comme temporaire, est passée de 5% en début d'année à un pic de 10,6% en octobre. Face à cela, la BCE a relevé ses taux directeurs de 250 pb sur l'année, ce qui constitue la plus forte hausse cumulée depuis sa création. De l'autre côté de l'Atlantique, il faut remonter au début des années 1980 pour retrouver des hausses comparables à celles opérées par la Réserve Fédérale qui s'élèvent à 425 pb au total.

Ces hausses, accompagnées de discours restrictifs et d'annonces de réductions de bilan, ont fortement pénalisé les marchés obligataires qui affichent leur pire performance depuis 20 ans au niveau mondial.

En Zone euro les rendements nominaux à 10 ans de l'OAT et du Bund se sont tendus de resp. 292 et 275 pb à 3,12% et 2,57%. Les dettes périphériques, pénalisées par les perspectives de réduction de bilan, ont sous-performé les dettes cœurs : le rendement du Bonos a progressé de 310 bp à 3,66% tandis que celui du BTP affiche une hausse de 354 pb à 4,72. Parallèlement, les courbes se sont aplaties, jusqu'à s'inverser sur l'Allemagne sur les parties 2-10 ans (écart -21 pb au 30/12/2022) et 10-30 ans (-6 pb).

Si les obligations indexées de la Zone euro ont été pénalisées par la hausse des taux réels (+257 bp sur l'OATEi 2032), la hausse de l'inflation anticipée leur a permis de surperformer sensiblement les obligations nominales. Les points morts à 10 ans ont progressé d'environ 50 bp sur l'année après un pic à 3% atteint fin avril. Le taux du swap 5y5y HICP affiche une hausse de 40 pb à 2,36%, tandis que le prix du baril de Brent a progressé de 10,4% à \$86. Les indexées ont également bénéficié de l'inflation réalisée, favorable à leur portage. Notre indice de référence ICE BofAML Euro Inflation-Linked s'est ainsi replié de 9,15% sur l'année, soit une surperformance de 9,3% par rapport à l'indice nominal FTSE Eurozone Government Bond.

RAPPORT DE GESTION

POLITIQUE DE GESTION

Conformément aux Perspectives Economiques et Financières, le portefeuille a conservé une sensibilité inférieure à celle de son indice de référence : le fonds affichait une sensibilité aux taux réels de 7,3 à la fin de l'année contre 8,1 pour l'indice. Nous avons toutefois réduit la sous-sensibilité qui était de 1,41 en début d'année, notamment en accompagnant la hausse des taux au dernier trimestre via des achats d'indexées de maturité 10 à 15 ans financés par des ventes de maturités courtes.

L'exposition en poids aux pays périphériques a été légèrement renforcée sur l'année : elle est passée de 42% à fin 2021 à 43% à fin 2022. L'exposition dépasse celle de l'indice de référence (40%), mais reste inférieure en sensibilité (2,4 vs 2,9). Nous avons en particulier augmenté l'exposition à l'Espagne (11,7% vs 8,6% à fin 2021).

RAPPORT DE GESTION

PERSPECTIVES

Les politiques monétaires devraient continuer de se normaliser en 2023, comme les banques centrales l'ont déjà annoncé, aux Etats-Unis et en Europe mais les mouvements nous semblent assez bien anticipés par le marché. Un début d'année riche en nouvelles émissions, en particulier sur la partie longue des courbes, nous incite cependant à conserver à court terme, une sensibilité inférieure à celle de l'indice de référence. Nous sommes attentifs à la déformation de la courbe des taux et vigilants sur l'évolution du marché du crédit et la qualité des émetteurs en portefeuille. Nous pourrions, en fonction des conditions de marché, être amené à augmenter notre exposition aux émetteurs privés qui offrent maintenant un rendement supplémentaire attractif.

RAPPORT DE GESTION

PERFORMANCES ET INFORMATIONS SUR L'OPC

PERFORMANCES

En 2022, la performance de COVEA RENDEMENT REEL a été de -7,36 % pour la part AC, de -7,28 % pour la part IC, de -7,28 % pour la part ID.

La performance de son indice de référence, ICE BofAML Euro Inflation-Linked Government (couvert Euro, coupons nets réinv), a été de -9,16 %.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Pour l'exercice 2022, l'OPC a eu recours à des instruments financiers dérivés listés (Eurex) : nous avons pris notre profit sur nos stratégies longues de point mort à 5 et 10 ans construites par des positions vendeuses de futures Bund et Bobl face à des obligations indexées de maturités équivalentes. Nous avons également resensibilisé le portefeuille à la fin de l'exercice via un achat de 70 contrats futures Bund, soit une exposition équivalente au 30/12/2022 de 2,31%.

Les liquidités (0,3% de l'actif à la fin de l'exercice) ont été investies en OPCVM monétaires.

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS (Règlement SFTR)

L'OPC n'a pas eu recours aux opérations entrant dans le cadre du règlement SFT au cours de l'exercice clos au 30 décembre 2022.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
COVÉA SÉCURITÉ G	29 388 538,30	30 279 862,50
FRENCH REP 2.1% 25-07-23 IND		20 352 360,70
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-25	14 170 685,66	
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.1% 15-05-23		11 816 956,62
SPAIN IL BOND 0.7% 30-11-33	11 679 201,16	
ITALIE BTP ei 2.35% 15/09/2035	10 965 735,32	
OATE 1.1%10-25/07/2022 INDX		10 631 290,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-38	10 435 373,23	
ITAL BUON 0.1% 15-05-22 IND		10 196 280,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-36	10 175 641,43	

RAPPORT DE GESTION

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global de l'OPC est mesuré par la méthode de calcul de l'engagement.

INFORMATIONS SUR LES POLITIQUES DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES D'EXECUTION ET LA POLITIQUE EXECUTION

Conformément à ses obligations professionnelles telles que définies par le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de ses activités de Société de gestion de portefeuille, Covéa Finance publie et réexamine annuellement des politiques décrivant l'organisation et les critères retenus pour veiller à la protection des intérêts de ses clients lors de l'exécution d'un ordre issu de ses décisions de gestion.

Ces politiques de meilleure sélection des intermédiaires en exécution et de meilleure exécution (ci-après dénommées les « Politiques ») sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Conformément à ces Politiques, les équipes de négociation de la Société de gestion sont tenues de réaliser leurs transactions sur les marchés financiers avec des intermédiaires figurant sur une liste autorisée définie par un comité de référencement.

Un comité de sélection et d'évaluation se réunit une fois par an pour évaluer la qualité d'exécution des intermédiaires sélectionnés selon plusieurs critères quantitatifs. Ce dernier comité se tient en présence des équipes de négociation en charge de la sélection et de l'évaluation des intermédiaires d'exécution mais également des responsables de gestion, du middle office, du juridique et du contrôle interne.

Des comités ad hoc mensuels peuvent également se réunir notamment en cas de changement notable dans la qualité de service d'un intermédiaire autorisé, d'une modification des conditions de marché ou d'une évolution propre à Covéa Finance.

Le respect de la liste des intermédiaires fait l'objet d'un contrôle par le RCCI.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers en vigueur, un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation figure sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

En application des dispositions de l'article L533-22 du Code Monétaire et Financier, les droits attachés à la qualité d'actionnaire des OPCVM et notamment les droits de vote ont été exercés librement dans l'intérêt des porteurs de parts conformément à la politique d'engagement actionnarial disponible sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

INFORMATIONS EN MATIÈRE EXTRA-FINANCIÈRE

Informations sur la prise en compte des risques de durabilité (Article 6)

En application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte modifiée et codifiée aux articles L533-22-1 et D533-16-1 du Code monétaire et financier et de l'article 3 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement et du Conseil du 27.11.2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR ») et du Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088) (Règlement « Taxonomie »), l'OPC est tenu de publier des informations en matière extra-financière.

S'agissant des informations sur la durabilité issues du Règlement européen « SFDR », cette réglementation européenne vise à améliorer et harmoniser la transparence des acteurs des marchés financiers sur la responsabilité sociale et environnementale.

Transparence en matière de durabilité au niveau des produits financiers :_____

Afin de permettre aux investisseurs d'identifier plus facilement les produits financiers qui leurs correspondent en termes d'attentes sur les enjeux environnementaux et sociaux, la réglementation Durabilité (« SFDR ») demande à chaque entité de placer chacun de ses produits dans l'une des trois catégories suivantes :

- article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable,
- article 8 : produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux,
- article 6 : les autres produits qui ne font pas de la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales leur objectif principal et dont l'objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable.

Les informations relatives au principe de double matérialité lié 1) aux risques de durabilité et 2) aux incidences négatives de durabilité sont accessibles dans la Déclaration relative à la prise en compte du risque de durabilité disponible sur le site internet de la Société de gestion dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Depuis le 10 mars 2021, l'OPC a été rattaché à la classification SFDR de l'article 6 (autres produits qui ne font pas de la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales leur objectif principal et dont l'objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable).

La prise en compte des risques et des facteurs de durabilité, tels que définis dans le règlement UE 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, est pleinement intégrée dans la politique relative aux Risques de durabilité et à l'ESG de Covéa Finance.

Le suivi des risques en matière de durabilité est intégré dans la chaîne de valeur et de décision d'investissement de Covéa Finance.

La politique d'investissement de Covéa Finance vise à limiter le risque de durabilité à travers un dispositif s'articulant principalement autour de la mise en place de filtres d'exclusions (normatives, sectorielles et/ou thématiques) applicables à tout investissement direct en actions ou en obligations et accessible sur le site internet et de la mise en place de critères de sélection extra-financiers en complément des critères de sélection financiers.

L'ensemble des informations sur la prise en compte par la société de gestion des critères relatifs au respect des objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) dans son processus d'investissement sont accessibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Compte tenu des évolutions et travaux en cours, la catégorisation des OPC de la gamme pourrait être amenée à évoluer selon les OPC.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Informations sur la prise en compte des risques associés au changement climatique et liés à la biodiversité

Conformément à l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat, un rapport retraçant la politique de la société de gestion sur la prise en compte dans sa stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance et des moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi que la stratégie de mise en œuvre de cette politique sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Engagements et ESG ».

RAPPORT DE GESTION

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Covéa Finance, en tant que gestionnaire, attache une importance particulière au respect de l'ensemble des dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM ») et dans de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 sur les gestionnaires d'OPCVM (ci-après désignée la « Directive OPCVM V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur le fonds.

1. Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'exercice 2022, le montant total des rémunérations annoncées par Covéa Finance à l'ensemble de son personnel (personnes au 31/12/2022) s'est élevé à 15 293 424 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- 12 245 120 euros soit 80% du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations fixes ; et
- 3 048 304 euros, soit 20% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations variables totale. Le versement de rémunérations variables a concerné pour l'exercice 2022, 164 personnes. Un collaborateur a été concerné par un différé de rémunération variable sur 3 ans.

Sur le total des rémunérations annoncées par le gestionnaire au titre de l'exercice, 8 314 762 euros concernaient les cadres salariés de Covéa Finance dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds, tels que définis dans notre Politique de Rémunération 2022.

2. Montant des rémunérations versées par le fonds au personnel du gestionnaire

Covéa Finance ne pratique pas d'intéressement aux plus-values réalisées (ou *carried interest*) et aucune rémunération (fixe ou variable) à destination des gérants n'est versée par le fond.

3. Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque du fonds et sur la gestion des conflits d'intérêt

En février 2017, Covéa Finance a mis en conformité avec la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (directive OPCVM V) sa politique de rémunération existante, revue le règlement intérieur de sa Commission de Rémunération et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation tout en procédant à un travail d'identification des collaborateurs de son personnel impactés par les nouvelles dispositions en matière de rémunération issues de la Directive AIFM et de la Directive OPCVM V et de ses textes de transposition (ci-après la « Population Identifiée »). Il s'agit des collaborateurs respectant les deux conditions cumulatives suivantes :

- (i) appartenant à une catégorie de personnel bénéficiant d'une rémunération variable et susceptible d'avoir un impact sur le profil de risque du gestionnaire ou du fonds géré et
- (ii) ayant une rémunération variable supérieure à 200 000 euros traduisant le niveau de responsabilité sur le profil de risque.

Lorsque la rémunération de la Population Identifiée varie en fonction de performances, son montant total, qui est plafonné à un niveau inférieur à sa rémunération fixe, est établi par le gestionnaire en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et/ ou du panier de portefeuille (OPC, FIA et Mandat) avec celles des résultats d'ensemble du gestionnaire. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers.

L'ensemble des principes sont décrits dans la Politique de Rémunération de Covéa Finance, disponible sur son site Internet.

RAPPORT DE GESTION

4. Gouvernance et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération est revue annuellement par la Commission de Rémunération définie par les statuts de Covéa Finance, composée de :

- un représentant du Comité de Surveillance de Covéa Finance,
- deux représentants du Groupe Covéa, indépendant de Covéa Finance, dont au moins un d'entre eux participe au comité des Rémunérations du Groupe Covéa, et
- la Présidente de Covéa Finance.

Conformément à la réglementation, la majorité des membres de la Commission de Rémunération n'exerce pas de fonctions exécutives au sein de Covéa Finance et n'en est pas salarié.

RAPPORT DE GESTION**FRAIS et FISCALITE****COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

Décomposition du coupon : Part COVÉA RENDEMENT RÉEL Part I(D)

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	89 037,00	EUR	296,79	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	89 037,00	EUR	296,79	EUR

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (PEA, etc...)

Néant.

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

COVEA RENDEMENT REEL
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
COVEA FINANCE
8-12, rue Boissy d'Anglas
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement COVEA RENDEMENT REEL relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



COVEA RENDEMENT REEL

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



COVEA RENDEMENT REEL

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



COVEA RENDEMENT REEL

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN ACTIF au 30/12/2022 (EUR)

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	402 806 423,68	434 645 129,38
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	402 572 836,78	433 398 304,38
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	402 572 836,78	433 398 304,38
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	197 147,70	1 097 825,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	197 147,70	1 097 825,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	36 439,20	149 000,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	36 439,20	149 000,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	277 944,30	179 291,60
Opérations de change à terme de devises		
Autres	277 944,30	179 291,60
COMPTES FINANCIERS	125 009,96	230 427,18
Liquidités	125 009,96	230 427,18
TOTAL DE L'ACTIF	403 209 377,94	435 054 848,16

BILAN PASSIF au 30/12/2022 (EUR)

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	394 803 427,63	428 466 066,83
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	1,00	1,67
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	5 791 054,49	4 274 730,48
Résultat de l'exercice (a,b)	2 424 887,61	1 998 366,22
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	403 019 370,73	434 739 165,20
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	36 439,20	149 000,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	36 439,20	149 000,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	36 439,20	149 000,00
Autres opérations		
DETTES	153 568,01	166 682,96
Opérations de change à terme de devises		
Autres	153 568,01	166 682,96
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	403 209 377,94	435 054 848,16

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN au 30/12/2022 (EUR)

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 0322		6 662 000,00
FGBL BUND 10A 0322		8 568 500,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 0323	9 305 100,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT au 30/12/2022 (EUR)

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	456,27	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	4 334 305,17	4 131 261,81
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	4 334 761,44	4 131 261,81
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	3 253,65	4 012,08
Autres charges financières		
TOTAL (2)	3 253,65	4 012,08
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	4 331 507,79	4 127 249,73
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 906 620,18	2 012 280,22
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	2 424 887,61	2 114 969,51
Régularisation des revenus de l'exercice (5)		-116 603,29
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 424 887,61	1 998 366,22

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :*Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :*

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

*Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :*

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013333283 - Part COVÉA RENDEMENT RÉEL Part I(D) : Taux de frais maximum de 0.45% TTC maximum.

FR0013333317 - Part COVÉA RENDEMENT RÉEL Part A(C) : Taux de frais maximum de 0.80% TTC maximum.

FR0013333291 - Part COVÉA RENDEMENT RÉEL Part I(C) : Taux de frais maximum de 0.45% TTC maximum.

Affectation des sommes distribuables**Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part COVÉA RENDEMENT RÉEL A(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(D)	Distribution	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET au 30/12/2022 (EUR)

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	434 739 165,20	455 672 258,07
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)		
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)		-45 169 067,98
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 694 119,27	4 538 931,31
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-381 866,62	-132 456,28
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 480 124,64	319 000,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		-250 000,00
Frais de transactions	-1 322,80	-1 385,00
Différences de change	13,92	17,49
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-39 676 607,29	17 543 116,08
Différence d'estimation exercice N	-3 482 842,96	36 193 764,33
Différence d'estimation exercice N-1	-36 193 764,33	-18 650 648,25
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-185 439,20	172 500,00
Différence d'estimation exercice N	-36 439,20	149 000,00
Différence d'estimation exercice N-1	-149 000,00	23 500,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-73 704,00	-68 718,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 424 887,61	2 114 969,51
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	403 019 370,73	434 739 165,20

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	402 572 836,78	99,89
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	402 572 836,78	99,89
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	9 305 100,00	2,31
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	9 305 100,00	2,31

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées					402 572 836,78	99,89		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers					125 009,96	0,03		
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	9 305 100,00	2,31						

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	53 012 710,27	13,15	43 052 873,64	10,68	67 727 946,25	16,81	238 779 306,62	59,25		
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	125 009,96	0,03								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations							9 305 100,00	2,31		

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	244,29							
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	277 944,30
TOTAL DES CRÉANCES		277 944,30
DETTES		
	Frais de gestion fixe	153 568,01
TOTAL DES DETTES		153 568,01
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		124 376,29

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part COVÉA RENDEMENT RÉEL A(C)		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	
Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(C)		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 754,0000	
Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(D)		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	300,0000	

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

En montant

Part COVÉA RENDEMENT RÉEL A(C)

Total des commissions acquises

Commissions de souscription acquises

Commissions de rachat acquises

Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(C)

Total des commissions acquises

Commissions de souscription acquises

Commissions de rachat acquises

Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(D)

Total des commissions acquises

Commissions de souscription acquises

Commissions de rachat acquises

3.7. FRAIS DE GESTION

30/12/2022

Part COVÉA RENDEMENT RÉEL A(C)

Commissions de garantie

Frais de gestion fixes 0,52

Pourcentage de frais de gestion fixes 0,50

Rétrocessions des frais de gestion

Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(C)

Commissions de garantie

Frais de gestion fixes 1 836 600,00

Pourcentage de frais de gestion fixes 0,45

Rétrocessions des frais de gestion

Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(D)

Commissions de garantie

Frais de gestion fixes 70 019,66

Pourcentage de frais de gestion fixes 0,45

Rétrocessions des frais de gestion

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

30/12/2022

Titres pris en pension livrée

Titres empruntés

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

30/12/2022

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine

Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			197 147,70
	FR0000931412	COVÉA SÉCURITÉ G	197 147,70
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			197 147,70

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1,00	1,67
Résultat	2 424 887,61	1 998 366,22
Total	2 424 888,61	1 998 367,89

	30/12/2022	31/12/2021
Part COVÉA RENDEMENT RÉEL A(C)		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-0,35	-0,43
Total	-0,35	-0,43

	30/12/2022	31/12/2021
Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(C)		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 335 850,82	1 924 663,32
Total	2 335 850,82	1 924 663,32

	30/12/2022	31/12/2021
Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(D)		
Affectation		
Distribution	89 037,00	73 704,00
Report à nouveau de l'exercice	1,14	1,00
Capitalisation		
Total	89 038,14	73 705,00

Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution

Nombre de parts	300,0000	300,0000
Distribution unitaire	296,79	245,68

Crédit d'impôt**Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 791 054,49	4 274 730,48
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	5 791 054,49	4 274 730,48

	30/12/2022	31/12/2021
Part COVÉA RENDEMENT RÉEL A(C)		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1,43	1,07
Total	1,43	1,07

	30/12/2022	31/12/2021
Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(C)		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	5 578 547,58	4 117 160,03
Total	5 578 547,58	4 117 160,03

	30/12/2022	31/12/2021
Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(D)		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	212 505,48	157 569,38
Total	212 505,48	157 569,38

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	490 892 072,43	379 708 903,78	455 672 258,07	434 739 165,20	403 019 370,73
Part COVÉA RENDEMENT RÉEL A(C) en EUR					
Actif net	98,05	100,96	101,92	107,52	99,61
Nombre de titres	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire	98,05	100,96	101,92	107,52	99,61
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,11	-0,90	0,18	1,07	1,43
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,23	-0,42	-0,39	-0,43	-0,35
Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(C) en EUR					
Actif net	476 165 215,07	364 573 387,56	440 443 671,43	418 729 648,90	388 243 845,63
Nombre de titres	9 700,0000	7 208,0000	8 613,0000	7 754,0000	7 754,0000
Valeur liquidative unitaire	49 089,19	50 578,99	51 137,08	54 001,76	50 070,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-60,53	-451,38	91,65	530,97	719,44
Capitalisation unitaire sur résultat	124,69	229,60	230,36	248,21	301,24
Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(D) en EUR					
Actif net	14 726 759,31	15 135 415,26	15 228 484,72	16 009 408,78	14 775 425,49
Nombre de titres	300,0000	300,0000	300,0000	300,0000	300,0000
Valeur liquidative unitaire	49 089,19	50 451,38	50 761,61	53 364,69	49 251,41
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-60,53	-451,43	91,09	525,23	708,35
Distribution unitaire sur résultat	124,69	229,21	229,06	245,68	296,79
Crédit d'impôt unitaire					

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS (EUR)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEM 0.1% 15-04-46 IND	EUR	7 500 000	9 045 326,62	2,25
ALLEMAGNE 0.1% 15-04-26 IND	EUR	18 500 000	22 303 274,08	5,53
ALLEMAGNE 0.5% 15-04-30 IND	EUR	15 000 000	18 579 364,45	4,61
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.1% 15-04-33	EUR	8 000 000	9 075 031,13	2,25
TOTAL ALLEMAGNE			59 002 996,28	14,64
ESPAGNE				
ROYAUME D'ESPAGNE 1.8% 30/11/2024 IND	EUR	4 600 000	5 720 965,86	1,42
SPAIN IL BOND 0.15% 30-11-23	EUR	11 000 000	13 127 287,24	3,26
SPAIN IL BOND 0.65% 30-11-27	EUR	7 000 000	8 316 333,60	2,06
SPAIN IL BOND 0.7% 30-11-33	EUR	18 000 000	19 943 159,93	4,95
TOTAL ESPAGNE			47 107 746,63	11,69
FRANCE				
ETAT 3.15% 10/02	EUR	10 400 000	19 171 614,90	4,76
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-36	EUR	11 500 000	12 234 208,65	3,04
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-47	EUR	1 000 000	1 021 291,41	0,25
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-25	EUR	24 000 000	27 452 346,14	6,81
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-29	EUR	11 000 000	12 393 658,60	3,07
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-31	EUR	10 000 000	11 014 333,75	2,74
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-38	EUR	9 000 000	9 090 947,83	2,26
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.7% 25-07-30	EUR	7 500 000	9 152 583,09	2,27
FRANCE OAT 1.8% 25/07/2040	EUR	19 000 000	30 566 999,29	7,58
FRTR 0.1 03/01/28	EUR	10 000 000	11 332 781,04	2,81
FRTR 0 1/4 07/25/24	EUR	8 000 000	9 879 561,64	2,45
OATE 1,85%11-25072027 INDX	EUR	12 000 000	16 584 424,00	4,11
TOTAL FRANCE			169 894 750,34	42,15
ITALIE				
ITALIE 1.25% 15/09/32 IND	EUR	16 000 000	17 494 056,59	4,34
ITALIE 2.55% 15/09/2041	EUR	4 000 000	5 352 827,86	1,33
ITALIE 3.10% 15/09/26 INDEXEE	EUR	15 000 000	20 523 914,57	5,09
ITALIE BTP ei 2.35% 15/09/2035	EUR	15 500 000	22 181 576,66	5,51
ITALIE EI 2.60% 09/23	EUR	19 000 000	26 887 395,95	6,67
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.1% 15-05-23	EUR	11 000 000	12 998 027,08	3,23
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.4% 15-05-30	EUR	15 000 000	15 304 518,57	3,80
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.3% 15-05-28	EUR	5 000 000	5 825 026,25	1,44
TOTAL ITALIE			126 567 343,53	31,41

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS (EUR)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			402 572 836,78	99,89
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			402 572 836,78	99,89
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
COVÉA SÉCURITÉ G	EUR	900	197 147,70	0,05
TOTAL FRANCE			197 147,70	0,05
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			197 147,70	0,05
TOTAL Organismes de placement collectif			197 147,70	0,05
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
FGBL BUND 10A 0323	EUR	70	-36 439,20	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-36 439,20	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes			-36 439,20	-0,01
TOTAL Instrument financier à terme			-36 439,20	-0,01
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	36 439,2	36 439,20	0,01
TOTAL Appel de marge			36 439,20	0,01
Créances			277 944,30	0,07
Dettes			-153 568,01	-0,04
Comptes financiers			125 009,96	0,03
Actif net			403 019 370,73	100,00